

## LE PASS'SPORT, UN HÉRITAGE ENCORE SOUS-EXPLOITÉ DES JEUX DE PARIS 2024

**N**os sociétés sont en crise. Le constat n'est pas nouveau. Il est même immuable. Chaque nouvelle menace relativisant grandement, aux yeux de ses contemporains, l'ampleur des précédentes. Face à cela, il n'y a que deux types de tempéraments. Subir ou réagir. Se plaindre ou s'adapter. Les seconds n'ayant pas le monopole de la naïveté, ni les premiers celui de la lucidité.

Beaucoup a été dit des effets de la covid sur la pratique sportive. Certains y ont décelé la fragilisation de notre tissu de bénévoles ou la désintermédiation des pratiques, mettant en péril notre modèle fédéral. D'autres, plus schumpetériens, ont perçu une appétence sportive que des semaines d'inactivité forcée ont suscité, et avec elle l'émergence de nouvelles pratiques pouvant toucher largement nos concitoyens. Tous se confrontant dans l'analyse de ce que pourrait être le sport de demain, pour mieux l'anticiper.

La singularité et la potentialité du Pass'Sport n'ont, dans ce cadre, pas toujours été pleinement appréhendées. Annoncée fin 2020 par Emmanuel Macron, dans un contexte d'anxiété forte liée aux effets des restrictions sanitaires, cette aide de 50 euros pour des millions de jeunes fut d'abord une mesure sociale et d'urgence.

Sa singularité est naturellement d'orienter un appui financier d'envergure, jusqu'à 100 millions d'euros sur la demande. Les crédits sont versés aux clubs que les jeunes choisissent de fréquenter. Ainsi, au-delà de contribuer à la reprise des licences – elles atteignent un niveau record en 2023 – il a aussi incité nombre d'entre elles à adapter leurs offres pour capter l'intérêt de ces jeunes.

Les cibles et le montant du Pass'Sport pourront, à la lecture de son bilan, être amendés. Son effet levier serait ainsi sans doute renforcé s'il était orienté sur les publics les plus éloignés de la pratique, les 12-18 ans, permettant d'en accroître la valeur nominale pour les familles.

Lorsque ce dispositif a été conçu, ses auteurs ne prétendaient pas que la dimension sociale, celle du tarif, était l'unique, ni même la principale motivation pour pratiquer un sport. Une récente publication de l'ONAPS restitue ainsi la diversité des facteurs d'influence, tel que le plaisir qu'il procure ou la proximité.

Cette aide devait, par l'ampleur du public visé, servir d'opportunité pour répondre à un besoin central de la jeunesse : l'agilité des pratiques. Il s'agissait de créer un outil numérique d'information et de réservation, à la séance ou à l'année, aux activités de proximité, y compris pour faciliter la mise en relation avec des partenaires et adversaires. L'impact du sport sur le lien social en serait décuplé.

Un continent aride se dévoilait alors. Celui de la faiblesse de nos datas sportives, par exemple sur le recensement des équipements sportifs ou les outils digitaux des clubs pour gérer leurs créneaux, leurs licenciés et bénévoles. Chacun bricole, quelques start-up apportent des solutions, mais il n'y a pas de cadre partagé pour la production de ces datas, en faciliter l'usage et définir les conditions de leur partage.

Ce n'est pas à l'État d'inventer le « Doctolib » du sport. Mais il peut créer un terreau fertile pour faire de la France un leader de l'innovation sportive. Nous l'avons d'ailleurs déjà fait : durant plusieurs années, le ministère de la Santé a coordonné une vraie révolution numérique du secteur. Aujourd'hui toutes les données produites par les professionnels communiquent automatiquement avec de nouveaux services, publics ou privés, qui se déploient pour les usagers tel monespacesante.fr.

Ce travail a été initié dans le sport. Discrètement. Voilà pourtant un enjeu qui doit nourrir la réflexion sur l'héritage des Jeux de 2024 tant les questions techniques et juridiques encadrant ces datas sont nombreuses et passionnantes. Alors le Pass'Sport pourra être, plus qu'un chèque, un outil numérique impactant puissamment la culture sportive de nos jeunes. ■



BIO EXPRESS



**CYRIL MOURIN**

Chef puis directeur de cabinet au ministère des Sports  
Maire adjoint à la maire de Paris 14<sup>e</sup>  
Secrétaire général d'un groupe politique à la région Île-de-France

de 2014 à 2017  
de 2014 à 2020  
de 2008 à 2014

CONSEILLER SPORT, JOP 2024, JEUNESSE  
ET ENGAGEMENT ASSOCIATIF DU PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE DEPUIS 2017